RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) du 16 mars 2006.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

– le recteur de l'académie de Bordeaux, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

– le délégué régional à la recherche et à la technologie, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

– Mme Sylvie BROUARD, responsable du site Nouvelle Aquitaine de l'Institut de l'élevage ;

– Mme Marie-Catherine DUFOUR, directrice régionale de l'Institut français de la vigne et du vin ;

– M. Bernard FARGES, président de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux de vie de vin à AOC, membre du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux ;

– Mme Odile FARRET, directrice des ressources humaines du Crédit agricole d'Aquitaine ;

– Mme Isabelle FRISON, responsable de l'activité transformation des entreprises et intelligence économique à l'association « Aquitaine développement innovation » ;

– M. Bruno MILLET, directeur adjoint de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine ;

– M. Olivier PUJOLAR, vice président en charge des partenariats de l'université de Bordeaux ;

– M. Hubert de ROCHAMBEAU, président du centre INRA de Bordeaux-Aquitaine ;

– Mme Yvette THOMAS, vice-présidente de la coopérative Charente Alliance et présidente de Coop de France Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ;

– M. Stéphane VIEBAN, directeur général de la société Alliance Forêt Bois.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 24 JUIL. 2017

Pour le ministre et par délégation :
La directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON